



## Garde d'enfants confinement novembre 2020

Par **Annelise 60**, le **03/11/2020** à **19:11**

Bonjour, j'aimerais avoir quelques renseignements concernant les mesures covid et la garde d'enfants. Je m'explique mon ex est aide soignant en réanimation (actuellement il y a des cas covid dans son service) il souhaite maintenir son droit de garde pour notre fille le we qui lui est autorisé ce mois-ci. Il demande comme dit le jugement que je dépose l'enfant à une gare, actuellement je n'ai pas de voiture, je serai dans l'obligation de prendre le train je suis enceinte, ma fille a une maladie génétique. Sommes-nous dans l'obligation de maintenir ce droit de garde en prenant en considération les risques covid accentués par les transports en commun et également par la profession de mon ex.

Par **Visiteur**, le **03/11/2020** à **19:20**

Bonsoir

Le mieux que je puisse faire est de vous transmettre ce lien vous, publié en avril mais qui semble toujours d'actualité

<https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A13987>